



Union locale Etampes Sud Essonne N°15

Journal sur le 8 mars 2022

UL CGT Etampes 20 place du jeu de paume 91150 Etampes

N° tél 01 78 83 68 43 Mail : ulcgt.etampes@neuf.fr

Adresse Facebook : www.facebook.com/ul.cgt.etampes

En ce 8 mars 2022, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, marchons tou-te-s pour exiger l'égalité femmes-hommes.



Faire le constat d'un harcèlement sexuel c'est bien, après il faut agir.



Ceci n'est pas une recommandation : c'est une insulte

Pour que les femmes soient grandes gagnantes nous voulons :

1. Sanctionner les employeurs qui discriminent. Mettre fin au 26 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes (permettant d'augmenter de 6,5 milliards par an les cotisations versées à nos régimes de retraites).
Gagner des accords d'entreprises (mixité femmes hommes).
Mettre en œuvre partout un index social réaliste et vérifiable et pénaliser les entreprises qui ne le respectent pas. Lutter contre la précarité et les temps partiels. 80 % des salarié(e)s à temps partiel sont des femmes.
2. Revaloriser les métiers à prédominance féminine. Les femmes sont concentrées dans les métiers de soin, des services, de l'éducation, du social... dans lesquels les salaires sont très faibles.
3. Des droits à la maternité et à la parentalité
4. Prévenir les violences sexistes et sexuelles et protéger les victimes.
5. Création avec accès aux crèches.



Quelques chiffres :

- 78,9% des salarié(e)s à temps partiel sont des femmes
- 17 % des métiers seulement sont mixtes
- 59,3 % des salarié(e)s qui sont payé(e)s au SMIC sont des femmes
- 26 % d'écart moyen salarial entre les femmes et les hommes
- 42 % des retraites en moins pour les femmes par rapport aux hommes
- 59 % des entreprises de +50 salarié(e)s ne respectent pas la loi
- 0,2 % des entreprises ont été sanctionnées
- 2 / 3 des tâches ménagères sont réalisées par des femmes
- 20 % des harcèlements sexuels ont lieu sur le lieu de travail.
- 170 viols ou tentatives de viol par jour, dont 8 sur le lieu de travail.
- En 2021 113 femmes sont mortes par leur conjoint et ex-conjoint.



AGIR LE #8MARS15H40

A Etampes appel à un rassemblement devant la Mairie à partir de 10 H 30.

Animation - Témoignages

À 15 h 40, comme tous les autres jours, les femmes cesseront d'être payées

Manifestation à Paris à partir de 14 H 00 gare du Nord.